





Formation Initiale à l'arbitrage

AVRIL 2020 – Le Juvénat - Châteaulin

RENSEIGNEMENTS SUR LE CANDIDAT :	
NOM : Prénom :	
Licencié(e) ? OUI	votre prioto
Adresse complète :	
Téléphone : Mail (obligatoire) :	
Représenterez-vous un club après votre examen ? OUI NON NON Si oui, lequel ? District d'appartenance du club ?	
DROIT A L'IMAGE :	
Pour une personne majeure : Je soussigné(e), Mme, Mr	isées sur les site Internet,
AUTORISATION DU RESPONSABLE LEGAL ET DROIT A L'IMAGE POUR UN S MINEUR :	<u>TAGIAIRE</u>
Je soussigné(e) autorise	
De plus, j'autorise / je n'autorise pas (<i>rayer la mention inutile</i>) la F.F.F., la Ligue ou le District à photos ou vidéos sur lesquelles apparait mon enfant, réalisées sur les terrains ou lors de formations d'arbitre à des fins de promotion de l'arbitrage.	
Ces images sont susceptibles d'être utilisées par ces entités sur différents supports (s réseaux sociaux, supports de formation, vidéos,) et ce sans durée limitée dans le temps	
COÛT DE LA FORMATION :	
- : Frais pédagogiques chèque de 65 € à l'ordre de l'IR2F Bretagne (après déduction du Bon Formation de 25 €)	

Frais de restauration : Repas pris en commun

La somme de **36 euros** sera prélevée sur le compte club.

Pour une présentation sans club d'appartenance à l'examen le chèque est à faire à l'ordre du District de Football du Finistère.

Le chèque est à transmettre obligatoirement avec cette fiche d'inscription.





• CONDITIONS DE PARTICIPATION :

- Etre âgé(e) de + de 13 ans au 1er janvier 2021;
- Retourner <u>avant le 28 mars (15 jours avant le début de la formation)</u> ce formulaire dûment complété, accompagné :
 - d'une photocopie recto / verso de votre pièce d'identité ;
 - de la preuve de la détention d'une licence pour la saison en cours, à travers :
 - La production de l'attestation de licence reçue par courrier électronique ou extraite de « mon espace FFF » <u>ou</u> la preuve de l'octroi de la licence issue de l'application Footclubs

OU

- Certificat médical d'aptitude à la pratique de l'arbitrage du football + Attestation de responsabilité civile
- le règlement demandé
- d'une lettre d'accord du club d'appartenance.

• INFORMATIONS DIVERSES :

Organisation de la formation :

De 8 h 30 à 17 h 30 les

- Samedi 11 avril 2020
- Samedi 18 avril 2020
- Samedi 25 avril 2020 pour le passage de l'examen

Prévoir une tenue de sport avec nécessaire de toilette et du matériel administratif.

Profil du candidat :

- Les candidats couvriront leur club au regard du statut de l'arbitrage pour la saison 2020/2021 s'ils sont nés avant le 01/01/2006 mais ne permettent pas d'effacer une éventuelle infraction constatée au 01 Juin 2020:
- Les candidats doivent obligatoirement opter pour un club le jour de l'examen ou se présenter comme arbitre indépendant et dans ce cas devront conserver ce statut d'indépendant pendant 2 années;
- Les arbitres désirant continuer à jouer sont soumis aux règles du statut de l'arbitrage (Règlements LBF - Annexe 3 - Article 6). Ils pourront conserver ce statut d'arbitre joueur pendant une durée maximale de 2 saisons (comprenant celle où il passe l'examen). Ils devront arbitrer le minimum de rencontres prévues par le statut de l'arbitrage.
- > Tout dossier incomplet sera refusé.

Date : Signature :